


Délibération du conseil municipal du 18 septembre 2025 n°D2025_42

Publiée sur le site internet de la commune le : 23 septembre 2025
MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit septembre à dix-neuf heures, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil municipal de la commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, maire de la commune de Vougy, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 9 septembre 2025

Présents : 12

Quorum atteint

Absents : 7

Dont 3 absents ayant donné pouvoir :

- BOUACHRAOUI Saïda ayant donné procuration à PASQUALIN Martine
- LAURENSEN David ayant donné procuration à DUCROUX Elisabeth
- VALENTINI Christian ayant donné procuration à CAPRI Brigitte

Votants : 15

Secrétaire de séance : Brigitte CAPRI

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves	X		MENEGON Daniel	X		DEPOISIER Fabrice		X
LAURENSEN David	X		SCANU Stéphane	X		LEDRU Sindy	X	
DUCROUX Elisabeth		X	BOUACHRAOUI Saïda		X	SIMONIN Marc	X	
VALENTINI Christian		X	GENOVA Antonio	X		VOTTERO Cédric	X	
PASQUALIN Martine	X		PEPIN Nathalie	X		GLIERE Emeline		X
CAPRI Brigitte	X		AZZOPARDI Karen	X		DEPOISIER Mathieu		X
TINJOUD Denis		X						

OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 JUILLET 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;
 CONSIDÉRANT les membres du conseil municipal qui se sont réunis en date du 24 juillet 2025 ;
 Monsieur le Maire propose à l'assemblée l'approbation du procès-verbal de la séance du 24 juillet 2025, dont chaque membre a été destinataire.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 24 juillet 2025.

La secrétaire de séance,

Brigitte CAPRI

Le Maire,

Yves MASSAROTTI

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.